

Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **40 (1969)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Confédération a chargé divers instituts de faire des recherches de même qu'elle a prêté son appui à des essais visant à élucider certaines questions techniques et sanitaires. Mais il serait injustifié, aussi important que puisse être le résultat de ces recherches, de remettre à plus tard l'étude de projets relatifs à la construction d'installations régionales d'élimination des ordures. Vu les expériences acquises, les recherches et les essais en cours, de même que la possibilité de procéder à des mesures et à des analyses dans les installations en service, le Conseil fédéral ne considère pas comme nécessaire qu'un groupe d'experts se penche sur les problèmes se rapportant à l'élimination des ordures. Par ailleurs, il semble malaisé d'établir, en la matière, des directives de portée générale, l'élimination des ordures et des autres déchets solides étant une tâche de planification et de génie civil propre à chaque région.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Des montres suisses autour de la lune

Parmi les pièces de leur équipement personnel, les trois cosmonautes du vol Apollo 8 ont emporté autour de la lune des montres-bracelets de fabrication suisse (Omega Speedmaster). Ce fait, qui a mis une nouvelle fois à l'honneur la grande maison d'horlogerie biennoise, présente une particularité qu'il vaut la peine de relever. En effet, ce fut un des rares éléments de l'équipement des trois voyageurs de l'espace qui n'ait pas été fabriqué spécialement sur commande de la NASA, mais ait été simplement un modèle de série, en vente sur le marché.

Ces chronographes permettent une lecture du temps au cinquième de seconde. Cette précision ne devait d'ailleurs révéler aucune « compression du temps » selon la célèbre théorie de la relativité d'Einstein, qui veut qu'un voyageur revenant sur la Terre d'une étoile éloignée ne retrouve plus que ses arrière-petits-enfants.

Ce choc, heureusement, les trois Américains en ont été préservés. Il aurait fallu pour cela que leur vitesse de pointe qui a atteint par moments 40 000 kilomètres à l'heure se soit rapprochée durant le voyage du chiffre stupéfiant de 300 000 kilomètres à la seconde, à savoir la vitesse de la lumière.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20